



**Vaudreuil-Dorion**

**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENTS N<sup>OS</sup> 1270-57, 1270-59, 1275-270 ET 1275-271**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le Règlement n<sup>o</sup> 1270-57 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n<sup>o</sup> 1270 afin de mettre à jour les objectifs d'aménagement du Parc d'affaires du Plateau et du Carrefour A-30/route 340 en prévision de l'arrivée d'un centre hospitalier régional**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 3 avril 2018.

QUE le Règlement n<sup>o</sup> 1270-59 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n<sup>o</sup> 1270 afin de modifier l'aire d'affectation du sol Industrie mixte (I-M) à l'intersection de la route Harwood et de la rue Henry-Ford par une aire d'affectation du sol Habitation de moyenne et forte densités (H-MF)**

QUE le Règlement n<sup>o</sup> 1275-270 intitulé :

**Règlement omnibus modifiant le Règlement de zonage n<sup>o</sup> 1275**

QUE le Règlement n<sup>o</sup> 1275-271 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement de zonage n<sup>o</sup> 1275 afin de remplacer, sur le plan de zonage, la nomination de la zone I2-645 par la nomination H3-645, d'abroger la grille des usages et normes de la zone I2-645 et de créer la grille des usages et normes de la zone H3-645**

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 7 mai 2018.

QUE ces règlements ont été examinés et approuvés par la résolution numéro 18-08-23-23 du conseil de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, lors de sa séance du 23 mai 2018 et ont été déclarés conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire. Le certificat de conformité pour ces règlements a été délivré à Vaudreuil-Dorion, le vingt-quatrième (24<sup>e</sup>) jour du mois de mai deux mille dix-huit (2018) sous le numéro de certificat VD 2018-06.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce trente et unième (31<sup>e</sup>) jour du mois de mai deux mille dix-huit (2018).

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la Ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)